

Les informations de l'écosystème à retenir ce 19 juillet 2019

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations de l'écosystème entrepreneuriat et innovation à côté desquelles il ne fallait pas passer.

Temps de lecture : minute

19 juillet 2019

Montpellier se mobilise pour dynamiser le secteur industriel

Pour formuler des recommandations et construire la feuille de route de la politique industrielle de la Métropole pour la période 2020-2040, un Conseil Métropolitain de l'Industrie a été créé, réunissant à la fois des industriels, grands comptes, PME-TPE, startups et divers acteurs économiques. Il a récemment lancé une démarche collective visant à valoriser l'industrie du bassin montpelliérain, baptisée " Montpellier, l'Industrie Positive ". Cette démarche est fondée sur trois grandes orientations stratégiques : le changement de l'image de l'industrie en valorisant le *made in* Montpellier, le développement et l'accompagnement collective de cette industrie positive, ainsi que la factorisation de l'intelligence collective et le partage. " *À l'heure de la quatrième révolution industrielle, il est souvent question de transition numérique et écologique dans le monde économique. Fort de notre expertise dans le développement de l'innovation, notre révolution a déjà eu lieu et nous continuons d'avancer ardemment dans cette direction. L'ensemble de nos secteurs économiques est conscient des mutations économiques et de sa faculté à ne pas rester figé, enfermé dans le carcan de son entreprise, de*

son secteur concurrentiel et de ses réflexes traditionnels ", explique Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole et maire de la Ville de Montpellier.

Le Pool breton ouvre son appel à candidatures pour son programme StartMeUp

Le Pool, antenne locale de la French Tech en Bretagne, ouvre son appel à candidatures pour la troisième promotion de son programme d'accompagnement StartMeUp, destiné aux porteurs de projets et jeunes entreprises innovantes ayant déjà commencé à travailler sur leur idée d'entreprise. Ainsi, les jeunes pousses créées depuis moins de 6 mois et de tous secteurs (santé, industrie, biotech...) ou les porteurs de projet n'ayant pas encore créé leur structure peuvent candidater. Pendant trois mois, les participants bénéficieront d'ateliers de formation collective, d'un accompagnement personnalisé avec un chargé d'affaires, d'une ouverture sur l'écosystème via des mises en relation avec le réseau puissant du Pool, et aussi d'un hébergement dans l'espace de coworking du Pool à tarif préférentiel.

Article écrit par Ny Ando Randrianarisoa